

5 octobre 2017  
Français  
Original: anglais\*

---

**Vingt-septième Réunion des chefs des services  
chargés au plan national de la lutte contre le trafic  
illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes**  
Guatemala, 2-6 octobre 2017

## Projet de rapport

*Rapporteur:* McArthur Sutherland (Jamaïque)

### Additif

## Application de la décision 60/1 de la Commission des stupéfiants portant sur le renforcement des organes subsidiaires de la Commission

1. À sa 8<sup>e</sup> séance, tenue le 5 octobre 2017, la Réunion a examiné le point 7 de l'ordre du jour, intitulé "Application de la décision 60/1 de la Commission des stupéfiants portant sur le renforcement de ses organes subsidiaires".
2. Un représentant du Secrétariat a fait une déclaration liminaire rappelant que, dans sa décision 60/1, la Commission, en réponse à l'invitation que l'Assemblée générale avait formulée au paragraphe 97 de sa résolution 71/211 du 19 décembre 2016, et ayant à l'esprit les demandes énoncées dans sa propre résolution 56/10 du 15 mars 2013 et dans la recommandation pratique figurant au paragraphe 6 c) du document final de la trentième session extraordinaire de l'Assemblée, intitulé "Notre engagement commun à aborder et combattre efficacement le problème mondial de la drogue", avait décidé d'examiner la manière dont ses organes subsidiaires pouvaient davantage contribuer à l'application de ce document; d'informer ses organes subsidiaires de l'invitation formulée dans le paragraphe 97 de la résolution 71/211 de l'Assemblée générale; et d'inviter ses organes subsidiaires à examiner cette invitation à leurs réunions suivantes et à lui en rendre compte en temps voulu.
3. Certains orateurs ont souligné l'importance de la participation des organes subsidiaires aux débats mondiaux sur le contrôle international des drogues, qui se tenaient dans le contexte de la suite donnée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale. Les organes subsidiaires devraient contribuer à la mise en œuvre du document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale, en tenant compte des nouveaux défis multidimensionnels et de la nécessité d'adopter des politiques de contrôle des drogues plus humaines, et inscrire à leurs ordres du jour des thèmes tels que les mesures alternatives à l'incarcération pour les infractions liées à la drogue ou les stratégies de réduction de la demande axées sur la santé publique. Des propositions

---

\* Disponible uniquement en anglais, espagnol et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.



concrètes pour les futures réunions des HONLEA sont notamment les suivantes: réalisation d'un examen final des progrès accomplis dans la région pour mettre en œuvre les engagements pris dans les différents instruments de contrôle des drogues, en vue de leur examen par la Commission des stupéfiants en 2019; suivi systématique des sept chapitres du document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale; examen de nouveaux indicateurs liés à la drogue dans le cadre des groupes de travail.

4. Certains orateurs ont estimé que les réunions des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, devraient d'abord se concentrer sur les questions relatives à la détection et à la répression, et que la réduction de la demande et d'autres thèmes seraient plus avantageusement traités par d'autres instances. Ils ont en outre souligné la nécessité de maintenir et de renforcer le rôle des réunions des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues en tant que cadre pour les discussions techniques et les échanges d'informations pratiques et sensibles entre les responsables des services de détection et de répression, dans leurs domaines de compétence.

---